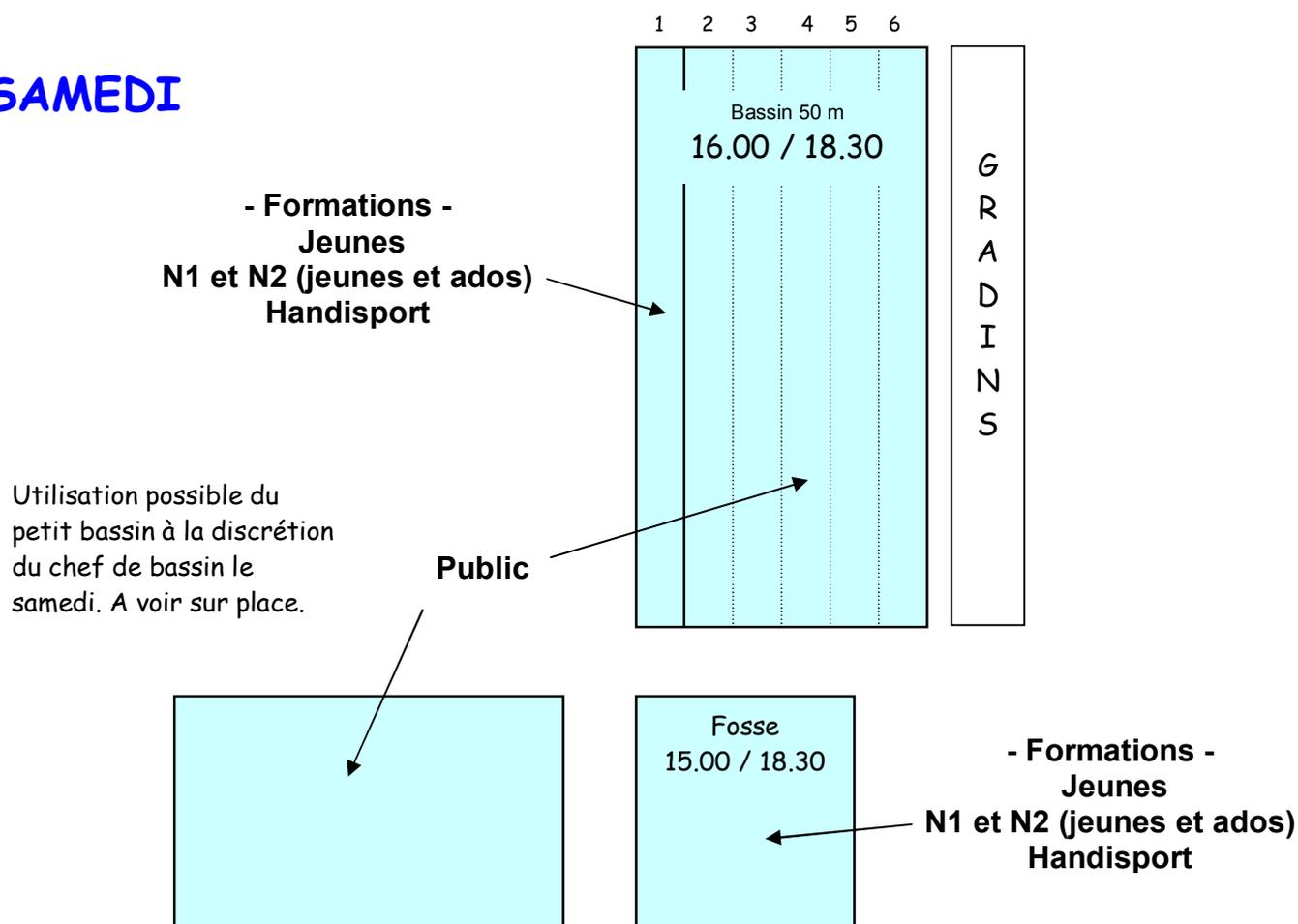


SAMEDI**A - Lundi → Grand bassin de 20h00 à 20h30 :**

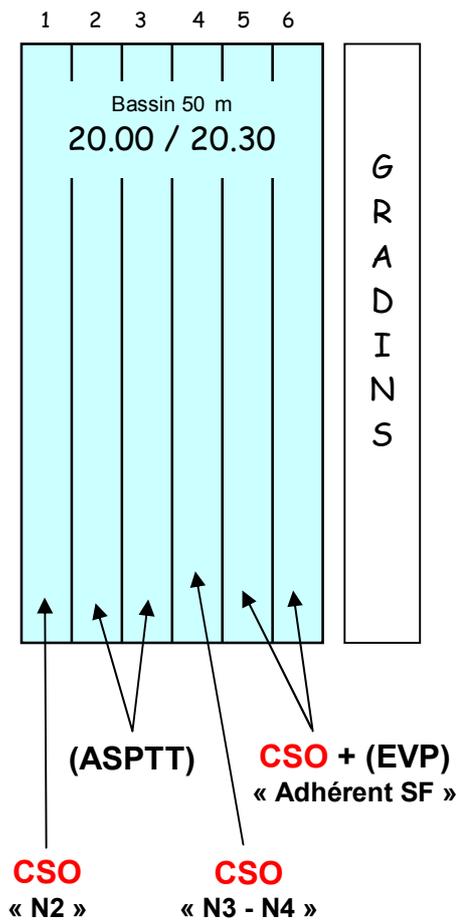
- * **Nota 1** : Les lignes 3, 4, 5 et 6 sont officiellement attribuées au CSO
Les lignes 5 et 6 sont prêtées et mises en partage avec EVP durant cette période

B - Présence du « directeur de plongée » (DP) :

- * **Lundi** → Le DP devra être présent sur le site à partir de 20h00
→ Les N1 ne pourront que nager en autonomie (sous surveillance du DP en place)
« Pas d'apnée durant ce créneau »
- * **Mercredi** → Le DP devra être présent sur le site, si possible à partir de 19h30, dans tous les cas à partir de 20h00
→ En cas d'absence du DP officiel sur cette première demie heure, la prise en charge pourra être faite par un autre encadrant volontaire (E1 minimum). Celui-ci devra mettre en place sur le bord du bassin, le **drapeau vert** qui se trouve dans la mallette pour signifier que la surveillance est assurée
« L'absence de ce drapeau interdit la mise à l'eau de qui que ce soit »
→ La séance de la section « apnée », du fait de sa spécificité, ne pourra avoir lieu qu'en présence de l'un de ses cadres reconnus (initiateur apnée)

C - Créneaux du samedi (plongée jeune / N1 et N2 jeunes-ados / Handisport) :

- * **16h00-18h30** → Préparation N2 / Ados N1 acquis / Passage brevet N2 : **16 ans révolus**
→ Brevets jeunes (Bronze-Argent-Or) / Préparation N1 (Jeunes et Ados)
Passage brevet N1 : **14 ans révolus**



LUNDI (vacances)

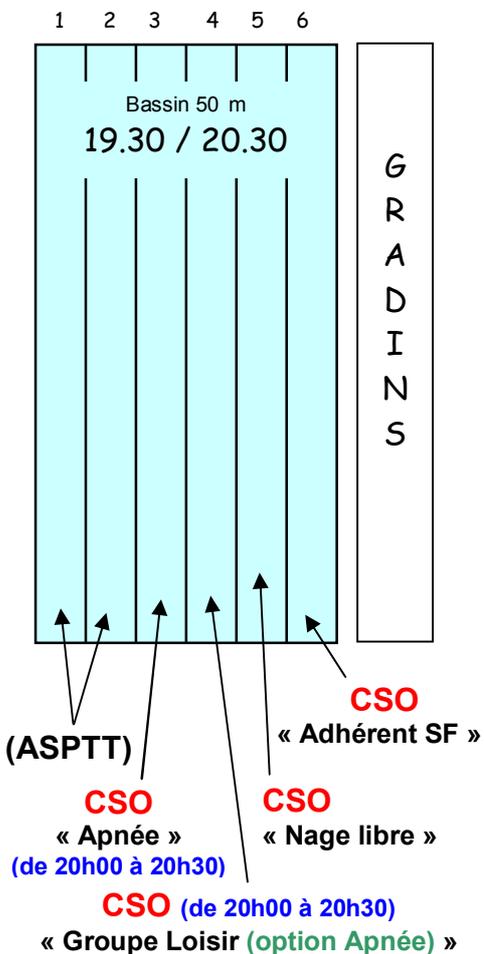
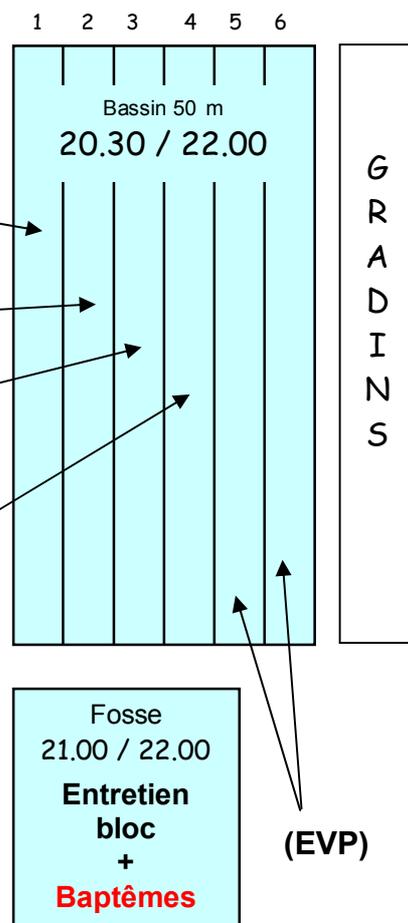
(Pas de piscine pour les N1)

« N2 »

« Apnée »

« Adhérent SF »

« Groupe Loisir (sans Apnée) »



MERCREDI (vacances)

« N2 »

« N3 - N4 »

« Apnée »

« Groupe Loisir (option Apnée) »

« Groupe Loisir (sans Apnée) »

« Adhérent SF »

« N1 (sans apnée) »

